

GT INFORMATIQUE

Montreuil, le 18/09/2020

9 fiches et 3 annexes étaient à l'étude dans ce GT, à savoir :

- 1 - Fermeture des ateliers d'acquisition des données (ADO)
- 2 - Trajectoire éditique (avec 1 annexe)
- 3 - Plan de modernisation (avec 2 annexes)
- 4 - Plan de maintien en conditions techniques
- 5 - Projet de téléphonie sur IP
- 6 - Résultats des enquêtes de satisfaction sur l'informatique
- 7 - Plan d'action informatique lancé à la suite des enquêtes de satisfaction
- 8 - Trajectoire de libération des salles d'hébergement
- 9 - Transformation numérique

Sans minimiser l'importance des différentes fiches, l'administration a une nouvelle fois «noyé» le GT sous une avalanche de sujets d'importances très inégales, ainsi que sur des sujets déjà connus depuis des années.

Premier groupe de travail informatique depuis longtemps, cette rencontre s'est déroulée dans un contexte particulier de fermetures des ateliers ADO (scannage) et EIFI (éditique). A ces sujets connus pour lesquels la CGT se bat pour garder ouverts ces services, s'est rajoutée une fiche proposant une nouvelle organisation qualifiée de «transformation numérique».

Il était à noter que la crise du coronavirus était parfaitement absente des fiches, l'administration ne daignant pas, par écrit, rendre hommage au travail fourni par la sphère informatique dans le cadre de la continuation de l'activité.

Plus grave, l'administration s'est vantée de l'attribution différenciée des primes qui ont favorisé certains agents plutôt que d'autres, indépendamment de leur mission.

Pour la CGT, 4 sujets devaient être abordés prioritairement dans ce groupe de travail. Ils concernent la vie des agents :

- La fermeture des ateliers d'acquisition des données (ADO) ;
- La fermeture des ateliers éditique ;
- La nouvelle organisation du travail autour de la maîtrise d'œuvre - maîtrise d'ouvrage ;
- La réorganisation des développements informatique en découpant SI et en rapprochant maîtrise d'œuvre - maîtrise d'ouvrage.

Pour importants qu'ils soient, les autres sujets, lorsqu'ils n'étaient pas déjà connus, devaient être traités ensuite.

D'une manière générale, le temps imparti pour traiter de tous les sujets était insuffisant ; et c'est sans doute ce que désirait l'administration.

I - FERMETURE DES ATELIERS D'ADO

A la lecture de la fiche, tout semble aller pour le mieux du point de vue de l'administration !

Elle reconnaît pourtant que 167 agents perdent leur emploi.

La CGT a rappelé la situation grave de certains d'entre eux, comme à Longuenesse, où il n'existe aucune structure de la DGFIP attenantes à l'atelier dans les environs.

Le constat est là : pour des agents des services ADO qui ont intégré les directions départementales, ils n'ont pas l'accompagnement annoncé par la DG pour leur reconversion.

La CGT a démontré que la réalité est tout autre que la DG veut faire croire en exposant des cas concrets.

La CGT a dénoncé que notre direction considère les agents comme des pions.

Force est de constater que l'administration se satisfait de cette situation !

Elle se félicite de ses plans d'accompagnement et du sort des agents qu'elle a pu «reclasser».

Il faut se rendre compte que le sort de dizaines d'agents est traité (très) sommairement dans une fiche où les agents ne deviennent plus que des grandeurs statistiques.

Pourtant, la CGT a toujours affirmé qu'il y a avait du travail pour ces ateliers d'acquisition des données. Le programme de dématérialisation des dossiers administratifs des fonctionnaires de l'Etat concerne 2 millions et demi d'agents.

Or, nous avons appris que les pièces des dossiers administratifs de chaque fonctionnaire d'Etat existant sous forme papier le resteront. Aucune dématérialisation des pièces passées n'est envisagée dans ce programme de dématérialisation.

Une situation incroyable car la DGFIP possède encore les personnels, le savoir-faire et le matériel pour dématérialiser des pièces sous forme papier.

Cela fait des mois que la CGT porte ces projets.

L'administration n'y a jamais répondu, mais se permet de balayer d'un revers de main dans un GT la non faisabilité de ce projet.

RIEN ne nous avait JAMAIS été communiqué, pas plus dans ce présent GT qu'aucun autre, GT dont le but n'est décidément pas de donner du travail, même lorsqu'il se présente devant l'administration.

On mesure bien alors le sens de ces groupes de travail : entériner des suppressions d'emplois.

On mesure également que la volonté gouvernementale du «tout numérique» est toute relative : elle n'est souhaitée et mise en œuvre que pour faire des économies et fermer des services.

Une chose demeure donc : une volonté farouche de l'administration d'effectuer à tout prix des économies et donc de fermer tous les services qu'elle peut.

II - FERMETURE DES ATELIERS D'EDITIQUE

Chacun comprendra que la logique de l'administration est exactement la même que pour les services ADO.

Les ateliers EIFI de Marseille, Clermont, Strasbourg, et Limoges vont fermer (les 3 premiers en sept 2021 et le 4^e en sept 2022).

Le regroupement de la production dans des ateliers à capacité de production accrue doit permettre de réaliser des économies. C'est d'ailleurs ici aussi un des signes fort qu'une forte demande d'édition subsiste dans le réseau.

L'administration passe sous silence que la crise du coronavirus a montré la capacité de résilience de ces ateliers, qui ont pu transférer leur charge de travail vers un autre atelier lorsque que l'un d'entre eux tournait au ralenti suite à des cas de maladie.

Évidemment, ce mode d'organisation ne pourra plus être mis en œuvre si l'hypercentralisation se poursuit.

La CGT a exigé en 1^{er} la non fermeture des services EIFI.

Sur cette fiche, l'administration ne donne aucune information sur le nombre d'agents impactés par site avec leur qualification. Nous l'aurons quand les services seront fermés comme pour les services ADO !!!! C'est inadmissible et démontre le peu de considération que notre administration à pour ses agents !

Quel avenir pour les agents C techniques qui sont nombreux dans ces services ? Car ils ne peuvent plus postuler dans les services administratifs.

Si la fermeture est effective, la CGT demande de laisser les agents dans la sphère informatique avec une nouvelle mission.

Si c'est non, l'administration aura démontré sa volonté de vider les ESI.

Ici aussi, il apparaît clairement que le travail existe puisqu'un nouveau mode d'organisation (calqué sur celui de Meyzieu) veut être mis en place pour les ateliers qui resteront ouverts avec un travail en équipe et donc augmenter leur production.

La fermeture de quatre ateliers est bien l'aspect le plus dramatique de ce projet que nous combattons, mais il ne faut pas négliger son corollaire qui est le durcissement des conditions de travail avec l'industrialisation accrue des ateliers qui sauvent leur peau. La CGT est intervenue pour demander des garanties pour les agents concernés et la possibilité d'adapter l'organisation du travail aux situations locales et individuelles.

Mais l'administration semble se désintéresser des situations locales comme à Poitiers où les transports ne permettent de se rendre sur son lieu de travail vers 6 heures du matin.

De même, il s'agit bien des conditions de travail de Meyzieu que l'administration veut transposer aux ateliers subsistant.

MAIS AUCUNE GARANTIE N'A ÉTÉ DONNÉE PAR LA DG QUANT AUX PRIMES PARTICULIÈRES DES AGENTS DE L'ÉDITIQUE TRAVAILLANT A MEYZIEU POUR CEUX DE REIMS, NEMOURS OU POITIERS.

L'administration voudrait donc faire travailler les agents de Reims, Poitiers, et Nemours comme à Meyzieu, mais sans leurs primes.

Dans le cas présent également, la CGT portait le projet d'impression de proximité au profit du programme «Clic'Esi», qui aurait même pu pérenniser des impressions locales de petits volumes, mais pour de nombreux utilisateurs, permettant un acheminement plus court des impressions.

Mais de manière identique aux ateliers de scannage, la volonté de l'administration est bien d'entériner des fermetures de sites.

Dans le cas des ateliers d'édition toutefois, la CGT estime qu'un cap a été franchi : un management fortement défavorable aux agents des ateliers a été mis en œuvre par endroit, empêchant par là même tout désir d'aller travailler sur cette mission éditique. De même, des agents y travaillant se voyait préciser l'impossibilité de tout avancement en étant dans ces ateliers.

En dégradant les conditions de travail, la fermeture est plus facile.

C'est bien connu : pour achever son chien, on affirme qu'il a la rage.

Il faut toutefois observer que c'est dans les ESI où le combat a été le plus farouche, notamment par des mouvements du personnel massifs désirant faire connaître leur situation au-delà même de leur ESI, que leur situation a été prise en compte et leur atelier sauvé.

De même, les primes des agents de l'éditique de Meyzieu ont été obtenus par faits de grève.

III - NOUVELLE ORGANISATION DU TRAVAIL ET DES DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES

L'administration met également comme pour tous les sujets, les partenaires sociaux devant le fait accompli.

Il est créé une «Direction de la transformation numérique» (DTNUM) qui vient se positionner hors de l'organigramme du SI sous la coupe du directeur général.

De même, un regroupement devrait être opéré entre les maîtrises d'ouvrage (MOA) et les maîtrises d'œuvre (MOE), sous une direction unique.

Ce mode d'organisation est pourtant connu. Le projet HELIOS d'informatique des collectivités a été en son temps géré de la sorte, sous la coupe d'un directeur «HELIOS» chapeautant à la fois maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage.

Le résultat fut catastrophique, car l'absence de négociations nécessaires entre MOE et MOA engendrait des projets développés à minima, où les délais sont tirés au détriment des fonctionnalités de l'application, des tests assurant la solidité du logiciels et des développeurs qui doivent faire face à une pression constante.

Il faut se rappeler qu'en son temps le travail sur le projet «HELIOS» avait été rebaptisé «la mine».

Beaucoup d'agents disaient aller travailler à «la mine».

Cette situation fut réglée en séparant MOA et MOE, ce qui permettait de redonner du crédit et de l'attractivité au projet informatique «HELIOS».

Chacun comprendra que l'administration ne convoquait ce GT que pour entériner ces décisions de fait, sans tirer les leçons du passé ni même écouter les organisations syndicales.

Le gâchis en matière humaine, technique et fonctionnelle, n'est pas le soucis de l'administration.

Elle désire des projets sous la coupe d'un donneur d'ordre détenant la maîtrise financière (mais pas informatique). La cible est de constituer des économies d'échelle au détriment des agents, des logiciels et des conditions de travail.

La DTNum, serait chargée de promouvoir les projets en méthode Agile.

Cette méthode de développement, adaptée à de petits projets (voir Manifeste Agile) est adaptée à de petits projets développés par une équipe mixte MOA- MOE, réunie dans un même lieu, avec un responsable de projet, qui s'adapte en permanence au cours du projet. Ses présupposés sont la bonne connaissance de la méthode et des techniques employées (OS, langage) etc.

Les enseignements seront-ils tirés du coût humain du projet BOFIP ? L'expérience BOFIP a été menée avec des agents qui découvraient la méthode, le domaine technique et fonctionnel, éclatés sur plusieurs sites (Noisy-le-grand, Lille). Démarrée avec des spécifications insuffisantes et sans cesse remises en causes lors de l'avancée du projet un climat de stress permanent a conduit plusieurs agents en situation de burn-out.

Une application professionnelle sérieuse, maintenable, pour être viable a besoin de spécifications correctes aboutissant à un modèle de données solide. Ce socle est garant d'évolutions cohérentes et durables et d'une application pérenne.

Cette méthode, éprouvante pour les agents, ne doit pas être mise en œuvre sans expérimentation concluante. Les agents y participant doivent être volontaires. Des formations préalables doivent être assurées. Il doit être possible pour un agent qui le souhaiterait de sortir de l'équipe.

Les métiers de MOA, et MOE ont leurs spécificités et le niveau de technicité requis de chacun est acquis après une formation et une expérience propre.

IV - LES AUTRES SUJETS

Sans minimiser l'importance des autres sujets, la CGT affirme que les fiches au demeurant très concises, parfois vides, n'existaient que pour diluer les sujets importants du GT.

Ces fiches furent certes débattues, mais chacun comprend que les dispositions de l'administration montre le désir de passer en force sur ses projets, et que la discussion ne la fait pas dévier.

Ce qu'il faut savoir :

- Le téléphone de la DGFIP sera couplé à l'informatique (ToIP). La CGT a émis le souhait que cela fonctionne mieux que le projet «Symphony» qui restera sans doute célèbre pour avoir certainement été le moins cher, mais surtout le moins performant.

Le déploiement sera assuré par les équipes SIL-CID.

- Les résultats de l'enquête de satisfaction de l'informatique ont été publiés. Même si l'administration s'en défend, la CGT a précisé que la note (6,9), qui est moins bonne, devait également être due aux nouvelles conditions d'assistance informatique (PAR), qui constitue une dégradation des conditions de dépannage connues par le passé.

Un plan d'action lui fait suite, qui ne donnera pour résultat que l'attention qu'on voudra bien lui accorder.

- La concentration des salles d'hébergement (accueillant les serveurs de production des applications de la DGFIP) s'achève. Dans les plus importantes comme à Bussy Saint Georges, plus aucun fonctionnaire n'y travaille. Le SPS (site de Bussy Saint Georges) sera couplé au site de Noisiel permettant un transfert immédiat de l'activité d'un site vers l'autre (et inversement, mode de fonctionnement actif-actif) en cas de défaillance d'un des 2 sites.

A noter aussi : l'administration paye à prix d'or une société pour des prestataires afin de s'occuper de ces sites.

Pour la DGFIP la cible à terme est de garder seulement 2 salles : SPS et Noisiel (celles gérées par une société privée).

- L'administration a réaffirmé sa volonté depuis des années, mais malheureusement on ne peut pas faire état de discussions approfondies sur ces questions, d'abandonner le système GCOS de Bull au profit de z/OS d'IBM.
- La traduction en Java des logiciels écrits en Cobol se poursuit, mais l'outil «Blu age», issu du privé ne semble plus aussi «miraculeux» (selon la propre expression de l'administration) que prévu, puisqu'il sera épaulé par un autre logiciel «MAP».

Au prix rédhitoire de plus de 3 euros la ligne de code traduite, la CGT a toujours combattu ce projet pour lequel on pouvait vraiment faire des économies.